

APPEL À PROJETS

DATE LIMITE : 02 MAI 2022

La commune de Saint-Paul s'étend sur plus de 24 000 hectares et compte plus de 105 000 habitants.

C'est une commune qui rayonne à l'échelle de l'île en raison de la forte concentration d'emplois sur la bande littorale et de sa vocation culturelle et touristique.

Son attractivité génère par conséquent de fortes problématiques de circulation mais aussi des difficultés d'ordre environnemental et socio-économique.

Compte tenu de la demande grandissante des besoins de mobilité, le développement de l'usage de mobilité douce comme alternative à la voiture particulière est prioritaire.

Le TCO avec le réseau de bus KAR'OUEST assure l'organisation de l'offre publique de transport sur le territoire communal.

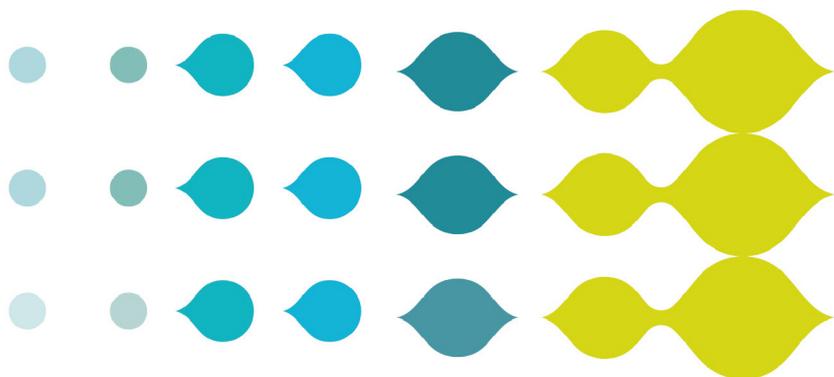
Au fil de l'aménagement du territoire en partenariat avec la Région et le Département, la Ville dispose d'un réseau cyclable comprenant plusieurs tronçons sur le littoral et dans les mi-pentes : la commune a été labellisée en décembre 2021 « Territoire Vélo ».

La ville a pour objectif de mettre en place une nouvelle offre de mobilité en libre-service par des opérateurs privés.

Cette offre comprendra des vélos à assistance électrique, de trottinettes électriques et des scooters électriques permettant de concilier une offre de service de mobilité durable, flexible et adaptable aux besoins des utilisateurs puisqu'elle est basée sur le principe de liberté d'usage pour les loisirs, les déplacements professionnels...etc.

Cet appel à projets vise à répondre à cet objectif, mettant ainsi en cohérence l'effort réalisé par la collectivité en matière d'aménagement et d'offre de services indispensables pour générer des déplacements alternatifs à la voiture.





APPEL À PROJETS

La présente consultation est dématérialisée. Elle est téléchargeable ci-dessous.

La date limite de **dépôt des candidatures est le 02 mai 2022 à 12h00** (heure locale GMT + 4).

Les dossiers de candidature peuvent être :

- Soit déposés à :

**Mairie de Saint-Paul,
Direction Générale Adjointe du Pôle
Ville Nouvelle et Transition écologique.
Rue Evariste de PARNY
97460 Saint-Paul**

- Soit envoyés à l'adresse suivante (cachet de la Poste faisant foi) :

**Mairie de Saint-Paul
Place du Général-de-Gaulle
CS 51015 - 97864 Saint-Paul Cedex**

L'enveloppe/dossier devra comporter les mentions suivantes :

**Hôtel de Ville de Saint-Paul
Place du Général-de-Gaulle
CS 51015 - 97864 Saint-Paul Cedex**

« APPEL À PROJETS : OFFRE EN LIBRE-SERVICE DE VAE, TROTTINETTES, ET SCOOTERS ÉLECTRIQUES » - NE PAS OUVRIR

Les questions relatives à cet appel à projets doivent être adressées par mail à l'adresse

**aap.velo.trottinette.scooter@mairie-saintpaul.fr
au plus tard le 18 avril 2022.**

La Mairie de Saint-Paul procédera à l'examen des projets reçus.

La Mairie de Saint-Paul se réserve le droit de lancer à nouveau la procédure d'appel à projets dans le cas où, aucun projet ne serait retenu, ou les conditions proposées ne seraient pas conformes au présent règlement.

La Mairie pourrait également ne pas donner suite au projet si aucun projet valable n'était présenté.

Les candidats non retenus seront avisés par courrier.

